

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-948/SG/FP nommant les membres de la commission de réforme pour un agent d'exploitation qualifié du cadre territorial du service de santé .

n° 73-948/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
13 juin 1973

Numéro JO
n° 12 du 25/06/1973

Date du numéro
25 juin 1973

TEXTE INTÉGRAL

La commission de réforme, instituée par l'article 35 de l'arrêté n° 902/SG/CG du 7 juin -1968, chargée d'examiner le dossier de M. Moussa Kassim Moussa dit Asna Alito, agent d'exploitation aualité de 11r'e classe – 1e échelon, en service à Phopital Peltier, est composée comme suit : Président : Directeur des finances. Chef du service du personnel. Médecin en chef de 2e classe Charles Ardouiïn, représentant du directeur de la Santé Publique. Médecin de 1er classe Jacques Chuitton, médecin assermenté. Abdallah Guedi Ali, représentant du personnel, Santé. M. Mola Youssouf Mohamed, représentant du personnel, Hygiène. Mile Hariri Abdallah Ali, représentante du personnel, Santé.